(No 94.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 4856 - 1857.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FRUILLETON Nº 9.

PROMPT RAPPORT

pour la séance du vendredi 13 février 1857.

M. VANDER DONCKT, rapporteur.

Numéro du registre des pétitions.

11019.

Par 32 pétitions sans date,

1000

Les chefs de bureau et autres employés des commissariats d'arrondissement demandent que leur nomination émane du Gouvernement; que la partie de l'abonnement alloué aux commissaires d'arrondissement pour le traitement des employés fasse l'objet d'un paragraphe spécial au Budget du Ministère de l'Intérieur; qu'un traitement fixe, payé directement par le trésor, leur soit garanti, et qu'ils puissent trouver de l'avancement dans les bureaux des gouvernements provinciaux. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.